

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TIM/EFC/WP.2/2006/5
20 février 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Comité du bois

Commission européenne des forêts

Groupe de travail mixte FAO/CEE
de l'économie forestière et des statistiques
des forêts

Vingt-huitième session
Genève, 2-4 mai 2006
Point 5 de l'ordre du jour provisoire

ENCADREMENT DU DOMAINE D'ACTIVITÉ 3: ÉTUDES SUR LES PERSPECTIVES DU SECTEUR FORESTIER

Note du secrétariat

Le présent document rend brièvement compte des activités relevant du domaine 3 (Études sur les perspectives du secteur forestier) depuis la dernière session du Groupe de travail ainsi que des activités projetées. L'attention du Groupe de travail est appelée sur un certain nombre de questions majeures et les participants sont invités à donner des orientations sur les points qui sont soulevés dans le document.

Introduction

1. Dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, le Groupe de travail devrait donner des orientations au sujet de l'exécution des activités relevant du domaine 3 (Études sur les perspectives du secteur forestier). Le présent document rend brièvement compte des activités menées depuis la dernière session du Groupe de travail ainsi que des activités projetées, l'attention du Groupe de travail étant appelée sur un certain nombre de questions majeures. Les participants sont invités à être prêts à donner des orientations sur les questions qui sont présentées en caractères *italique gras*, mais toute observation de leur part au sujet de n'importe quel aspect de ce domaine d'activité serait la bienvenue.

Activités depuis la dernière session du Groupe de travail

2. Les Études sur les perspectives du secteur des forêts européennes (EFSOS) sont publiées sur l'Internet en anglais depuis décembre 2004 et ont été distribuées sur papier en anglais en mars/avril 2005. La version en russe a été mise en distribution en février 2006 et la version française est sur le point d'être terminée. Les deux derniers documents de réflexion («Discussion Papers»)¹ sur ces études sont en voie d'achèvement. En 2005-2006, le secrétariat a donc centré ses activités sur une «commercialisation» au sens large des études, c'est-à-dire non seulement leur diffusion et publicité, mais aussi l'encouragement à les utiliser par leur public cible, notamment les décideurs.

3. Les activités de «commercialisation» ci-après ont été entreprises:

a) Un communiqué de presse a été distribué, une conférence de presse a été organisée et un Résumé présenté, sous forme attrayante en trois langues, a été largement diffusé, notamment auprès de certaines revues;

b) De hauts responsables de la CEE et de la FAO ont envoyé une lettre de transmission officielle aux décideurs;

c) Des exposés ont été faits lors de réunions internationales et nationales et une présentation PowerPoint de base a été diffusée sur l'Internet à usage général (dont un exposé devant le Comité permanent forestier de l'Union européenne);

d) Une demande a été adressée aux responsables de la coordination des études EFSOS afin qu'ils les portent à l'attention des experts et décideurs de leur pays, notamment la perspective nationale sous format standard;

e) Une demande a été adressée au Réseau d'informations sur les forêts afin qu'il fasse la promotion des études EFSOS dans ses activités ordinaires.

4. Il a été organisé en 2006 deux réunions consacrées au suivi des études EFSOS:

a) L'atelier sur les conséquences des études EFSOS sur les politiques, tenu à Budapest (Hongrie) les 20 et 21 juin 2005, qui a approuvé les conclusions et recommandations reproduites à l'annexe 1;

b) Un atelier sur le thème «Les forêts – Bénéfices communs, responsabilités partagées, politiques multiples», tenu à Riga (Lettonie) en octobre 2005 sous les auspices conjoints de la CEE/FAO, de la Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe (MCPFE), de la Suisse et de la Lettonie, en réponse à l'appel lancé par l'EFSOS pour que soient examinées des questions intersectorielles. Les conclusions et recommandations de cet atelier sont reproduites à l'annexe 2.

¹ ECE/TIM/DP/41 – *Outlook for the development of European forest resources*; et ECE/TIM/DP/43 – *International forest sector institutions and policy instruments for Europe: A source book*.

5. La FAO réalise une étude sur les perspectives des forêts d'Asie occidentale et centrale (FOWECA) dont le champ englobe un certain nombre de pays membres de la CEE. Le Groupe de travail sera informé oralement de l'état d'avancement de cette étude.

6. La FAO a commencé à réviser l'étude sur les perspectives des produits forestiers mondiaux (GFPOS). La révision de l'étude sur les perspectives de l'approvisionnement en bois en provenance des plantations forestières, qui exploite les données nouvelles concernant les forêts plantées rassemblées dans le cadre de l'évaluation des ressources forestières mondiales de 2005, a déjà commencé. Cette analyse, qui utilisera une notion plus large («forêts plantées» plutôt que «plantations de forêts»), suivra une méthode analogue à celle qui a été appliquée pour obtenir des prévisions quant à l'approvisionnement en bois susceptible de provenir des plantations. Un projet de rapport est attendu vers la mi-2006. L'analyse économétrique de la production et de la consommation des produits commencera dans les deux mois qui suivront, et sera achevée au bout d'un an, en observant une méthode analogue à celle qui a été utilisée pour les études EFSOS. Comme pour ces dernières, la prévision de l'approvisionnement total en rondins restera probablement la partie la plus difficile de l'analyse et le Groupe de travail est invité à formuler des observations et des suggestions à cet égard.

7. En réponse, en partie, aux analyses EFSOS, la FAO prévoit, dans le cadre de son projet de révision de l'ouvrage sur l'emploi, le commerce et la valeur ajoutée, d'étoffer l'annuaire des produits forestiers en y englobant des statistiques sur le commerce des produits forestiers autres que le bois et les produits ligneux transformés secondaires.

8. S'agissant des recommandations des deux réunions de suivi des études EFSOS, on notera ce qui suit:

a) Le secrétariat participe à l'élaboration d'un code de conduite sur la rémunération des services écosystémiques liés à l'eau;

b) Les données pour 2005 seront comparées systématiquement aux révisions EFSOS d'ici à la fin 2006, et les résultats de cette comparaison seront communiqués;

c) On s'efforce d'améliorer la qualité de l'information et de l'analyse portant sur l'énergie provenant du bois (voir le point 8 de l'ordre du jour);

d) Le nouveau fonctionnaire qui se joindra à la Section du bois à partir d'avril 2006 sera chargé, entre autres, de rechercher les possibilités d'une coopération intersectorielle avec d'autres organismes;

e) Il est proposé que l'observation et l'analyse des politiques et institutions soient considérablement renforcées, notamment par l'adjonction d'un fonctionnaire supplémentaire. Les modalités en seront examinées lors de la session de la Commission européenne des forêts. Ce faisant, on améliorerait le lien potentiel des études sur les perspectives avec les politiques.

Examen de la question par le Groupe de travail

9. Le Groupe de travail est invité à donner des orientations sur la totalité du domaine d'activité 3. Toutefois, il voudra peut-être se concentrer sur les questions suivantes:

a) Comment les résultats des études EFSOS sont-ils diffusés et exploités dans chaque pays? Ont-ils fourni un apport utile à la définition des politiques? Les profils de pays EFSOS ont-ils été effectivement «examinés de façon formelle» et, dans l'affirmative, avec quels résultats? Si les études EFSOS n'ont pas été utilisées pour la formulation des politiques au niveau national, quels changements serait-il souhaitable d'apporter? Les participants sont priés d'être parés à faire rapport sur le suivi des études EFSOS dans leur pays;

b) En quoi les futures études sur les perspectives du secteur forestier européen devraient-elles être différentes des études EFSOS? Les participants devraient étudier les objectifs, la portée, la fréquence, les méthodes et les centres d'intérêt des études (voir les suggestions formulées lors de la réunion de Budapest). À l'heure actuelle, les ressources dont dispose le secrétariat pour analyser les études sur les perspectives ne proviennent que du siège de Rome;

c) L'atelier de Budapest a recommandé que soit constitué un groupe pour poursuivre la définition des concepts et méthodes des futurs travaux sur les études EFSOS. Le Groupe de travail approuve-t-il cette recommandation et, si tel est le cas, quels devraient être les objectifs de ce groupe?

Annexe 1

Conclusions et recommandations de l'atelier CEE/FAO sur les conséquences des études sur les perspectives du secteur forestier en Europe (EFSOS) pour les politiques Budapest, 20 et 21 juin 2005

Les participants ont examiné et approuvé les conclusions et recommandations ci-après:

Conclusions

1. Les études EFSOS sont nécessaires dans la mesure où:
 - a) Elles servent de base aux décisions en matière politique;
 - b) Elles représentent une contribution au développement durable;
 - c) Elles servent d'«outil de promotion» du secteur forestier et influent sur la manière dont le public conçoit les questions relatives aux forêts;
 - d) La plupart des pays sont incapables de rassembler et d'exploiter par eux-mêmes les informations qu'elles renferment;
 - e) Elles versent des éléments à des processus internationaux (MCPFE, Union européenne, etc.).
2. Les conclusions de l'étude EFSOS ont été saluées, particulièrement en ce qui concerne les questions suivantes:
 - a) Le passage de la production vers l'Est;
 - b) La viabilité économique du secteur forestier;
 - c) Le potentiel d'accroissement de la production en Europe;
 - d) L'encouragement à utiliser le bois en tant que source d'énergie et matériau écologique;
 - e) L'intensification de la coordination et du dialogue intersectoriels;
 - f) L'importance accrue des avantages sociaux et économiques que procurent les forêts.
3. De leur point de vue de techniciens, et parlant en leur nom propre, les participants ont estimé que, parmi les recommandations des études EFSOS touchant les politiques, celles portant sur les points suivants étaient les plus importantes:
 - a) La viabilité économique du secteur forestier, y compris l'approche intersectorielle;

b) Le rôle que jouent les forêts dans l'approvisionnement énergétique et les changements climatiques;

c) La fourniture de biens et services non liés au bois, y compris leur rémunération et leur surveillance.

Recommandations

Actions futures:

a) Les évaluations devraient être réalisées plus fréquemment;

b) La CEE/FAO devrait évaluer l'évolution de 2000 à 2005 par comparaison avec les projections des études EFSOS;

c) Une étude sur les perspectives mondiales devrait être élaborée pour servir de cadre aux études régionales, notamment en ce qui concerne les mutations rapides au niveau mondial qui influent fortement sur la situation en Europe;

d) Les conséquences d'une demande accrue d'énergie de source ligneuse sur le secteur forestier devraient être analysées;

e) Il faudrait constituer un groupe chargé d'affiner les concepts et méthodes des futurs travaux sur les études EFSOS, qui travaillerait parallèlement aux groupes de modélisation, car

i) Les applications des modélisateurs au plan du financement ont besoin d'un appui politique;

ii) Les délais sont longs.

Avantages au plan des méthodes:

a) Modèles et base empirique améliorés;

b) Appui total aux approches intersectorielles;

c) Meilleure analyse des scénarios politiques;

d) Meilleure compréhension du fonctionnement des institutions politiques (les normes de performance, par exemple);

e) Liens plus étroits entre l'analyse et les recommandations politiques;

f) Mise en évidence des questions méritant une plus grande attention (sans pour autant négliger l'analyse fondamentale);

i) L'évaluation des biens et services autres que le bois et l'intégration des informations ainsi obtenues dans les processus politiques;

- ii) La relation entre l'eau et les forêts;
- iii) Le rôle des forêts et du bois dans les politiques en matière de changements climatiques;
- iv) Les changements structurels dans l'emploi et la main-d'œuvre forestière;
- v) La valeur ajoutée du secteur.

Actions au niveau des pays:

- a) Les profils de pays EFSOS sont un outil utile de présentation des perspectives et leur format devrait être maintenu;
- b) Les pays sont invités à examiner les profils de pays EFSOS de façon officielle et à informer le secrétariat des résultats de cet examen.

Annexe 2

Conclusions et recommandations de l'atelier sur le thème «Les forêts – Bénéfices communs, responsabilités partagées, politiques multiples» Riga (Lettonie, 17-19 octobre 2005)

Conclusions

À la fin de l'atelier, les participants sont convenus que les grands événements qui ont marqué le secteur des forêts et des produits forestiers (le «secteur forestier») sont tous déterminés dans une large mesure par les grandes tendances sociales, politico-économiques ou écologiques observées hors du secteur, qui réagissent les unes sur les autres de manière de plus en plus complexe.

Dans ce contexte, les grandes décisions qui sont prises par les institutions du secteur et les autres acteurs (c'est-à-dire l'énergie, l'agriculture, la protection de la nature, l'eau ou le commerce) peuvent avoir d'importantes retombées, positives ou négatives, sur les perspectives du secteur forestier et les facteurs qui le déterminent. Lorsque ces décisions sont prises sans une réelle consultation des acteurs du secteur forestier ou sans prise en compte des questions ou circonstances qui entourent ce secteur, il peut en résulter des contradictions entre les différentes orientations, avec leurs effets pervers ou leurs retombées néfastes sur le secteur des forêts.

À ce jour, les institutions et les acteurs forestiers sont souvent restés introvertis sans accorder la priorité voulue à la participation aux processus décisionnels intersectoriels au sens large. Cependant, les exemples qui ont été présentés à l'atelier ont montré que la coopération intersectorielle entre le secteur forestier et les autres secteurs politiques pertinents a des chances de créer des synergies positives et de renforcer la gestion durable des forêts au niveau paneuropéen.

Recommandations

Pour mieux comprendre comment les politiques et stratégies élaborées dans d'autres secteurs peuvent peser sur le secteur forestier et vice-versa, et renforcer la coordination et la coopération intersectorielles ainsi que l'intégration du secteur forestier et des autres secteurs politiques pertinents, les participants ont élaboré les recommandations ci-après:

À l'intention de la Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe (MCPFE) de la CEE et de la FAO:

- a) Les programmes de toutes les réunions et études à venir devront être réexaminés dans le but de renforcer la dimension intersectorielle. Il faudra en particulier inviter des experts d'autres secteurs à participer comme il se doit au thème à l'examen;
- b) Le secrétariat des organisations ci-dessus devrait saisir toute occasion qui se présente de communiquer sur la situation et le point de vue du secteur forestier devant d'autres instances;

c) Il faudra continuer d'observer une approche intersectorielle dans leurs activités, notamment les perspectives du secteur, asseoir les travaux futurs sur les progrès accomplis dans les études EFSOS et analyser de façon approfondie l'interaction entre le secteur forestier et les autres secteurs;

d) Définir des activités communes entre la MCPFE, la CEE-FAO et le secrétariat de la Convention de la CEE sur l'eau;

e) Le Comité du bois de la CEE devrait définir avec le Comité CEE de l'énergie durable des activités sur la bioénergie et les combustibles ligneux.

À l'intention des acteurs et institutions du secteur forestier aux niveaux national et international:

a) Prendre la mesure des grands événements et tendances intersectoriels qui déterminent les facteurs qui entourent le secteur forestier;

b) Mettre en évidence les menaces et les possibilités et définir clairement les objectifs du secteur en faisant participer tous les acteurs du secteur forestier, dont les décideurs aux niveaux national et régional, les propriétaires forestiers, le secteur privé et la société civile, avec l'appui des chercheurs;

c) Parvenir, préalablement à l'élaboration et à l'application de stratégies et politiques claires et réalistes en matière forestière, à mieux comprendre la situation, les objectifs et les moteurs des autres secteurs;

d) Mettre davantage l'accent sur la communication de l'optique du secteur forestier, des stratégies forestières et des politiques intersectorielles; à cet égard, exploiter les expériences réussies de l'Académie finlandaise des forêts ainsi que l'acquis du Réseau d'informations sur les forêts. Les participants à l'atelier ont salué l'initiative de ce réseau d'organiser un atelier sur la communication intersectorielle, et ont pris note de la bonne communication de l'Académie finlandaise des forêts avec des décideurs de haut niveau;

e) Renforcer les moyens des institutions (publiques et privées) du secteur forestier sur un plan intersectoriel en recourant de façon permanente à des spécialistes d'autres secteurs (par exemple des architectes paysagers, des experts agricoles, des hydrologues ou des sociologues);

f) Influencer les décisions prises dans d'autres secteurs (ou au niveau de la société) par les forestiers qui participent à l'élaboration ou à l'application, à tous les niveaux, d'autres politiques sectorielles, en encourageant ceux-ci à travailler dans les institutions des autres secteurs et en mettant à leur disposition les ressources nécessaires à cette fin;

g) Engager les institutions du secteur forestier dans les États membres de l'Union européenne à agir sans tarder et à élaborer des propositions ou des projets crédibles et attrayants afin que des fonds du programme 2007 de l'Union européenne dans le secteur de l'agriculture et du développement rural puissent être affectés aux activités forestières. Les participants à l'atelier ont prié instamment les institutions du secteur forestier des États membres de l'Union de prendre les mesures nécessaires à cet égard. Une réunion au cours de laquelle serait examinée la situation et expliquées les approches requises par l'Union européenne devrait être organisée.